



Procès-Verbal Assemblée Générale Extra-Ordinaire

Lycée St Joseph REMIREMONT - Vendredi 20/10/2023

Cyrille VINCENT (Président) ouvre l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire à 19h10.

Il remercie les représentants des clubs présents (Plombières, Saint-Dié, La Bresse, Epinal, Remiremont, Thaon, Charmes, Vittel, Saint Etienne) ainsi que M. Serge MATHIS (Secrétaire Comité Régional) et M. Denis LEMUHOT (Président CDOS 88)

- **Adoption nouveaux statuts et règlement intérieur**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire concerne l'adoption des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur du Comité Départemental.

Ces statuts et RI sont construits à partir de documents-type adressés par la FFG. Ils sont présentés à l'Assemblée.

Les choix effectués par le CD88 concernent l'effectif des différentes instances ainsi que les disciplines représentées.

Ces 2 documents ont été validés électroniquement par le Comité Directeur.

- **Présentation du collège électoral**

COLLEGE ELECTORAL AG 20 10 23



COLLEGE ELECTORAL AG 20 10 23

Identifiant FFG	Club	Licences 22-23 au 31/08/23	Présent	Nombre de voix représentée
44088.002	ENTENTE SPORTIVE THAONNAISE	190	OUI	190
44088.026	LA VOSGIENNE EPINAL	430	OUI	430
44088.046	L'ESPERANCE CARPINIENNE	215	OUI	215
44088.047	LA FRONTIERE DE REMIREMONT	178	OUI	178
44088.092	ENTENTE GYMNIQUE DEODATIENNE	529	OUI	529
44088.095	LA JEANNE D'ARC DE PLOMBIERES	188	OUI	188
44088.097	CLUB GYMNIQUE DE LAMARCHE	38	NON	0
44088.107	LA BRESSAUDE	94	OUI	94
44088.117	ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-REMY DE VITTEL	355	OUI	355
		Total		Total
				pourcentage voix représentées
		2217		2179
				98,3%

- **Présentation des résolutions :**

- 1ère résolution :

“L’Assemblée Générale Extra-ordinaire, après avoir entendu la présentation des nouveaux statuts, décide de les adopter et de les transmettre pour validation définitive au Bureau Fédéral.”

- 2ème résolution :

“L’Assemblée Générale Extra-ordinaire, après avoir entendu la présentation du nouveau règlement intérieur, décide de l’adopter et de le transmettre pour validation définitive au Bureau Fédéral.”

- **Votes des résolutions**

- Les 2 résolutions sont adoptées à l’unanimité des votants.

Cyrille VINCENT (Président) remercie l’Assemblée et clôture l’AG extraordinaire à 19h15.

Fait à Epinal le 27/10/22

Pour le Comité Départemental
Cyrille VINCENT (Président)

